

## **COMITÉ MIXTE SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

### **COMPTE RENDU**

25<sup>e</sup> réunion tenue le 26 mai 2005 à Québec,  
au 1020, route de l'Église, Sainte-Foy  
à compter de 9 h 30

#### **PRÉSENCES**

M. André Blanchet, directeur de la planification et du développement, Secteur FPTFC  
M. Clément Bernier, directeur général, Commission scolaire des Monts-et-Marées  
M. Serge Côté, directeur général des programmes et du développement, Secteur FPTFC  
M<sup>me</sup> Viviane Croubalian, directrice de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire Lester-B.-Pearson  
M. Robert Dépatie, sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique et à la formation continue  
M. Luc Desgagnés, directeur de la gestion des ressources, Secteur FPTFC  
M. Yvon Gagnon, coordonnateur au Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, Commission scolaire De La Jonquière  
M. Bernard Laflamme, directeur du Pavillon Technique, Commission scolaire de la Capitale  
M. Claude Lamarre, directeur général des régions  
M. Yvon Lavertu, directeur des Services aux entreprises et à la main-d'œuvre, Commission scolaire Marguerite-Bourgeois  
M<sup>me</sup> Francine Lebeau, directrice générale adjointe, Commission scolaire des Samares  
M. Jean-Claude Lecompte, directeur de l'éducation des adultes et de la FP, Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands  
M. Claude Painchaud, adjoint au sous-ministre adjoint à la FPTFC  
M. Robert Pleau, conseiller, Fédération des commissions scolaires  
M. Marcien Proulx, directeur général, Commission scolaire Pierre-Neveu  
M. Raynald Thibeault, directeur général, Commission scolaire De La Jonquière  
M<sup>me</sup> Nicole Tremblay, directrice des programmes – Montréal, secteur FPTFC  
M<sup>me</sup> Sylvie Veilleux, TRÉAQFP  
M. Jean-Noël Vigneault, directeur de la formation continue et du soutien, Secteur FPTFC

#### **ABSENCES**

M<sup>me</sup> Louise Dionne, secrétaire générale, TRÉAQFP  
M. Carl Filiatreault, directeur des programmes – Québec, secteur FPTFC  
M. Wayne Goldthorp, directeur général adjoint, Commission scolaire New Frontiers  
M. Robert Mills, directeur général adjoint, Commission scolaire Lester-B.-Pearson

## PERSONNES INVITÉES

M. Louis Bernier, responsable de l'expérimentation des AEP, Secteur de la FPTFC

M. Robert Goyer, consultant à la Fédération des commissions scolaires du Québec

## OUVERTURE DE LA RÉUNION

M<sup>me</sup> Sylvie Veilleux, de la TRÉAQFP, remplace M<sup>me</sup> Louise Dionne pour la présente rencontre.

De plus, M. Claude Lamarre, de la DGR, participe à la rencontre en remplacement de M. Alain Veilleux.

### 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

- Suivi de la consultation sur l'Instruction 2005-2006 ;
- Planification stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

### 2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 17 MARS 2005

Le compte rendu est adopté sans aucune modification.

### 3. SUITES AU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 17 MARS 2005

- *Plan de rapprochement de la FP et de la FT*

Le document sur l'offre de services FPT par région est déposé séance tenante.

- *Sous-comité sur l'évaluation des apprentissages*

M. André Blanchet signale que l'information demandée par M. Veilleux lui a été transmise comme prévu.

M. Raynald Thibeault s'enquiert de la volonté du MELS de s'arrimer avec Emploi-Québec dans ce dossier. M. Blanchet répond que les travaux conjoints s'effectuent à trois niveaux :

- Le MELS et Emploi-Québec travaillent conjointement à une opération de monitoring régional en collaboration avec leurs directions régionales respectives.
- Des travaux sont effectués au regard de quelques métiers ciblés afin de se donner une compréhension commune des compétences requises pour les exercer et examiner l'opportunité de développer un référentiel commun.
- D'autres travaux conjoints sont aussi menés en reconnaissance des acquis et des compétences.

M. Thibeault demande aussi quelques précisions relativement au mode de financement de la formation manquante, à temps partiel. M. Blanchet répond que les Règles budgétaires de la formation professionnelle prévoient la possibilité de financer des modules à temps partiel pour

des élèves inscrits suite à une démarche de reconnaissance des acquis. Aussi, il appartient aux commissions scolaires de décider si les modules en question doivent être entièrement suivis (et financés) ou non.

Après échange et afin de s'assurer que l'information sera limpide, tant pour les commissions scolaires que pour les vérificateurs externes, il est convenu qu'un document d'interprétation sur cette question sera préparé par le SFPTFC, en collaboration avec la Direction générale du financement de l'équipement du MELS, et déposé lors de la prochaine rencontre du Comité mixte FP.

- **Dossier du secteur agricole – état de situation**

M. Serge Côté informe que les travaux du comité d'experts se poursuivent et mèneront au dépôt d'un bilan, en septembre. Ce document fera l'objet d'échanges au Comité mixte FP lors de la prochaine rencontre prévue en octobre prochain.

- **Implantation des programmes FP**

M. Luc Desgagnés transmettra la liste des programmes aux membres du Comité mixte au cours des prochains jours.

#### 4. RAPPORT DES SOUS-COMITÉS

- **Sous-comité sur les formations de courte durée**

M. Louis Bernier dépose le *Guide de gestion* du projet expérimental de développement et de mise en œuvre de programmes de formation de courte durée menant à l'attestation d'études professionnelles (AEP).

De plus, il présente et commente le fonctionnement prévu pour l'évaluation de ce projet. À cet effet, il signale que l'évaluation sera prise en charge par la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs (DRSI) du MELS. Le Comité d'évaluation sera composé de M<sup>mes</sup> Chantal Lessard et Diane Charest, de la DRSI, de M. Réjean Hudon, de la CS des Découvreurs, de M. Robert Goyer de la FCSQ, de MM. Guy Mercure et Louis Bernier du SFPTFC ainsi que de M<sup>me</sup> Lynn Hastings et d'une autre personne à désigner par Emploi-Québec.

M. Bernier informe que deux sessions de formation sur l'approche par compétences seront offertes au personnel des commissions scolaires anglophones, en juin et septembre prochains. Des sessions additionnelles en langue française pourront aussi être organisées sur demande.

M. Robert Goyer dépose la liste des programmes d'AEP mis en œuvre ou planifiés d'ici la fin de l'année 2005-2006. Il informe qu'une trentaine de cohortes devraient avoir complété une formation au cours de cette période. De plus, en réponse à une question de M. Robert Dépatie, M. Goyer signale que tous les cours amorcés ou prévus seront entièrement financés par Emploi-Québec. Il conclut en disant que ce dossier va très bien et que la promotion des bons résultats obtenus contribue à accroître la notoriété des AEP chez nos partenaires. M. Robert Pleau cite en exemple les deux groupes en *Mécanique de remorque de camion* pour lesquels le placement en emploi a été de 100%.

M. Jean-Noël Vigneault offre la collaboration de la Direction de la formation continue et du soutien du MELS en ce qui concerne la promotion des AEP.

**Suivi**

**Suivi**

**Suivi**

Finalement, en réponse à une question de M. Dépatie, M. Goyer indique qu'il est encore trop tôt pour mesurer les effets éventuels des AEP sur le niveau d'inscription aux DEP.

- **Sous-comité sur la promotion et la valorisation de la FPT**

M. Jean-Noël Vigneault indique que la réunion du sous-comité a dû être annulée pour des raisons hors de son contrôle. Toutefois, tous les efforts seront faits pour reprendre cette rencontre avant le 24 juin sinon le plus tôt possible en septembre.

Par ailleurs, M. Vigneault informe qu'un processus formel d'évaluation sera entrepris, en collaboration avec la DRSI du MELS, afin de mesurer les effets réels de la campagne de promotion et de valorisation de la formation professionnelle et technique.

- **Sous-comité sur l'évaluation des apprentissages**

M. André Blanchet informe que les travaux de ce comité vont bon train. Il dépose à cet effet le compte rendu de la réunion du sous-comité du 28 avril 2005.

Le nouveau cadre d'évaluation ainsi qu'une vidéo de formation ont été produits et transmis à toutes les commissions scolaires. Il ajoute que la tournée régionale sur l'évaluation des apprentissages a été amorcée et se déroule bien. Celle-ci se poursuivra l'automne prochain. Le calendrier des rencontres sera disponible sous peu.

M. Blanchet ajoute que, lors de la dernière rencontre du sous-comité, les travaux ont porté sur l'identification des critères de priorisation pour le développement d'épreuves ministérielles.

M<sup>me</sup> Sylvie Veilleux s'informe de l'opportunité de confier à ce sous-comité le dossier des préalables fonctionnel. M. Blanchet suggère d'inclure des précisions à cet effet dans le document d'interprétation sur la formation manquante discutée précédemment (point 3.2)

Finalement, M. Blanchet informe que la toute nouvelle brochure *La FPT, un aperçu* contiendra une section spécifique sur la reconnaissance des acquis et inclura des statistiques pertinentes.

- **Sous-comité sur les plans de réussite**

En l'absence de M. Carl Filiatreault, M. Serge Côté informe que le sous-comité a presque complété son mandat. Seul le programme *Santé, assistance et soins infirmiers* doit faire encore l'objet de quelques travaux au cours des prochains mois. M. Côté signale qu'aucun nouveau programme de formation n'a été ciblé pour des travaux ultérieurs.

M<sup>me</sup> Nicole Tremblay ajoute qu'une tournée de formation a été amorcée pour les enseignants du secteur Administration et commerce. Elle se poursuivra l'année prochaine.

M. Jean-Claude Lecompte demande si la rencontre prévue pour juin aura toujours lieu et rappelle que le sous-comité n'a toujours pas déposé de rapport final.

M. Robert Dépatie demande au sous-comité de déposer son rapport final en vue de la prochaine rencontre du Comité mixte FP, en octobre. Il ajoute qu'il sera important de faire le suivi des résultats obtenus au regard des modifications apportées aux cinq programmes sélectionnés. D'ailleurs, cette opération s'inscrit en lien avec un des objectifs du plan stratégique du ministère.

- **Sous-comité sur l'articulation des programmes et la continuité de formation**

Les travaux de ce sous-comité sont suspendus pour l'instant et aucune rencontre n'a eu lieu jusqu'à maintenant.

M. Robert Dépatie informe que le ministre a récemment réitéré son intention de suivre activement le dossier des collaborations souhaitées entre les commissions scolaires et cégeps, et plus particulièrement, du rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique. À cet égard, il considère que ce sous-comité pourrait être appelé à contribuer. M. Thibeault signale qu'il faudra toutefois s'assurer que les travaux de ce sous-comité ne dupliqueront pas ceux du CLESEC.

## 5. ORIENTATIONS MINISTÉRIELLES SUR L'ATE

M. Jean-Noël Vigneault dépose et commente un document faisant état du suivi donné par le Ministère aux recommandations du *Rapport d'évaluation du programme de soutien financier de l'alternance travail-études (1998-1999 à 2000-2001)*.

M. Vigneault informe que la majeure partie des recommandations a fait l'objet d'actions spécifiques du Ministère. Certains travaux restent toutefois à être effectués en ce qui concerne le financement de l'ATE.

Par ailleurs, M. Bernard Laflamme demande s'il existe d'autres mesures incitatives que celle de la loi du 1% pour encourager les entreprises à accueillir des stagiaires.

M. Dépatie informe que le MELS et Emploi-Québec travaillent actuellement dans la perspective de s'assurer que le Québec reçoive sa part relative des sommes prévues au dernier budget fédéral, en ce qui concerne le soutien à l'apprentissage (125 M\$ sur trois ans). Il considère possible que ces enveloppes budgétaires contribuent éventuellement à soutenir l'alternance travail-études.

## 6. CHEVAUCHEMENT ENTRE LES PROGRAMMES DEP ET AEC

MM. Raynald Thibeault et Robert Goyer présentent un document préparé par la FCSQ et quelques commissions scolaires sur le chevauchement entre certains programmes d'AEC et de DEP. Ce document fait état de plusieurs exemples de duplications, notamment en secrétariat médical, en pâtes et papiers, en commercialisation de voyages, en gérontologie, en assistance technique en pharmacie ainsi qu'en agent de sécurité.

M. Goyer affirme qu'une des difficultés de ce dossier réside dans le fait que l'information disponible sur les programmes d'AEC est généralement imprécise en ce qui concerne les fonctions de travail visées. Par ailleurs, il rappelle que l'annexe opérationnelle de l'Entente MELS-Emploi-Québec confie aux mécanismes régionaux de gestion la responsabilité de veiller au respect des ordres d'enseignement lors d'achat de programmes.

M. Serge Côté fait part de quelques informations additionnelles concernant l'historique de certains dossiers dont les pâtes et papiers, l'assistance technique en pharmacie et le dossier des agents de sécurité.

De plus, M. Jean-Noël Vigneault mentionne que le ministère a resserré considérablement ses critères pour l'attribution de budgets de développement des AEC. Le respect des ordres d'enseignement fait

maintenant l'objet d'une validation systématique. Il ajoute qu'au cours des quatre dernières années, le nombre de projets acceptés est passé de 42 (en 2001-2002), à 36 (en 2002-2003), à 18 (en 2003-2004) et à 10 (en 2004-2005).

M. Vigneault rappelle que les cégeps peuvent toutefois développer des programmes menant à des AEC sans nécessairement obtenir le soutien financier du ministère et, qu'à cet égard, les moyens de contrôle sont limités.

M. Raynald Thibeault considère qu'il est de la responsabilité du MELS d'intervenir pour contrer cette duplication et offre le soutien des commissions scolaires pour ce faire.

M. Robert Dépatie observe que les cégeps vivent une situation analogue avec les universités (duplication DEC et certificat d'études universitaires). Il ajoute que dans un contexte où plusieurs programmes secondaires et collégiaux sont harmonisés et visent certaines compétences communes, il peut être normal d'observer certains dédoublements même si que chaque ordre d'enseignement agit dans son propre champs d'intervention. Toutefois, à la lumière des informations qui lui sont présentées, M. Dépatie suggère de regarder plus en détail ce dossier, avec son équipe, en vue d'une discussion au Comité mixte FP lors de la rencontre du mois d'octobre.

**Suivi**

## 7. POINTS D'INFORMATION

- ***Orientations sur l'avenir de l'enseignement collégial***

M. Robert Dépatie informe que ce dossier n'a connu aucun développement particulier depuis la dernière rencontre du Comité mixte FP. Les membres du Comité échangent brièvement sur un article sur ce sujet, paru dans La Presse du 26 mai.

- ***Le rapprochement de la formation professionnelle et de la formation technique***

M. Dépatie informe les membres du Comité que le ministre a demandé au Secteur de la FPTFC d'entreprendre des discussions informelles sur ce sujet avec les principaux partenaires concernés. Des rencontres ont déjà été tenues avec des représentants de la Fédération des commissions scolaires et de la Fédération des cégeps. De plus, une tournée de quelques régions sera amorcée sous peu. Les rencontres déjà planifiées se tiendront aux endroits et dates suivants :

- La Capitale-Nationale, le 30 mai ;
- La Mauricie, le 31 mai ;
- Le Saguenay-Lac St-Jean, le 1<sup>er</sup> juin ;
- Les Laurentides, le 3 juin ;
- L'Outaouais, le 7 juin.

M. Dépatie informe que les directions régionales sont responsables de l'organisation de ces rencontres et qu'il appartient à chaque région de convenir des participants. Il indique toutefois que les commissions scolaires et les cégeps devront nécessairement prendre part aux échanges. D'autres rencontres régionales pourront aussi être organisées au besoin en septembre.

M. Dépatie ajoute que d'autres rencontres sont aussi prévues avec les principaux syndicats (FAQ, CSQ, CSN), des représentants d'entreprises et d'autres ministères partenaires (Emploi et Solidarité sociale, Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation, Affaires municipales et Régions).

Un rapport d'étape sera présenté au Ministre à la fin du mois de juin. Sur cette base, le Ministre pourra convenir de l'opportunité d'annoncer ses intentions ou de mener une consultation plus officielle, cet automne.

Par ailleurs, M. Dépatie informe que le CLESEC a demandé au ministère de procéder à une analyse détaillée des initiatives partenariales soumises par quatre régions, en se servant de la grille d'analyse conçue à cet effet. Ainsi, le CLESEC pourra formuler ses commentaires à l'égard de chacun des projets.

Finalement, M. Dépatie informe qu'un recensement des collaborations entre les commissions scolaires et les cégeps a récemment été effectué à la demande du CLESEC. Les résultats obtenus sont intéressants mais non exhaustifs. Aussi, une relance auprès des commissions scolaires et des cégeps sera faite sous peu. Les résultats de ce recensement seront déposés sur le site du Ministère.

## 8. PLANIFICATION 2005-2006

Une proposition du calendrier des rencontres 2005-2006 du Comité mixte FP est déposée. On y prévoit des rencontres aux dates suivantes :

- 6 octobre 2005, à Québec ;
- 8 décembre 2005, à Montréal ;
- 23 février 2006, à Montréal ;
- 25 mai 2006, à Québec.

La proposition est acceptée provisoirement. Les membres du Comité feront les vérifications d'usage et en informeront M. Claude Painchaud d'ici le 3 juin.

**Suivi**

## 9. DIVERS

- **Suivi de la consultation sur l'Instruction 2005-2006**

M. Jean-Claude Lecompte s'informe des suites qui ont été données à la consultation effectuée sur l'Instruction 2005-2006 au cours des dernières semaines. M. André Blanchet répond que les résultats de la consultation seront pris en compte au projet d'Instruction 2005-2006.

- **Planification stratégique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

M. Lecompte rappelle que la planification stratégique du MELS prévoit la réalisation de 90% des mesures du *Plan d'action sur l'éducation des adultes*. Il demande de recevoir une liste complète des mesures du plan d'action. M. Dépatie s'engage à faire parvenir cette information à l'ensemble des membres du Comité mixte FP, tout en rappelant que le suivi de la mise en œuvre du plan d'action est assuré par le Comité mixte de la formation continue, de plus, il propose que le Plan stratégique du MELS fasse l'objet d'un point à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.

**Suivi**  
**Suivi**

**10. FIN DE LA RENCONTRE**

M. Dépatie remercie tous les membres du Comité mixte pour leur participation et souhaite à tous et toutes un bel été. La prochaine rencontre aura lieu à Québec, le 6 octobre. La rencontre est levée à 12 h.

Claude Painchaud,  
Secrétaire de réunion  
05/05/29